



■ **BOIS DE CÉNÉ**

**TRAVAUX. Tamaris :
un hébergement temporaire
pour juin**



Yoann Grall (maire), Christophe Rabiller, Nathalie Beauvais, Jean Loyer, Gérard Macquigneau, Gwenaël Quer et Nicolas Alvarez

Nathalie et Christophe Beauvais, porteurs du projet, ont posé la première pierre de l'hébergement temporaire des Tamaris. C'est Jean Loyer, 87 ans, qui a officié. « Il est l'un des premiers résidents des Tamaris qui a ouvert en février 2012. De plus, c'est un ancien maçon », explique Christophe Beauvais.

Douze nouveaux logements

La société Vendée Sérénité, propriétaire des murs de la résidence, a lancé l'idée d'un hébergement temporaire en septembre 2015. Il doit ouvrir en juin prochain, en extension des Tamaris.

La résidence, sécurisée 24h/24, compte actuellement 24 chambres, toutes occupées. « Elle accueille des personnes de 58 à 103 ans, dont une majorité de femmes. La demande de Cenéens est en nette progression », précise Nathalie Beauvais, directrice.

En juin 2018, Les Tamaris auront doublé la surface, passant de 1.200 m² à 2 200 m², et doublé en nombre de places, de 24 à 48, ainsi qu'en personnel, puisque sept postes en CDI équivalent en temps plein vont être créés.

Les 12 nouveaux logements, qui pourront accueillir des couples, seront réalisés aux extrémités des deux ailes du bâtiment. Les chambres, de plus de 20 m², seront meublées et équipées. « De grandes baies apporteront une ouverture sur l'extérieur », précise Gérard Macquigneau, collaborateur chez 6K. « Des petits salons feront le lien avec la partie existante », ajoute Christophe Beauvais.

« Nous intervenons le moins possible sur le bâtiment existant », explique Christophe Rabiller, architecte de 6K, cabinet d'architecture basé à La Roche sur Yon, qui avait travaillé sur la résidence. Le choix de l'architecture est dans la continuité de l'existant.

Le coût des travaux est estimé 1,4 M €, auxquels s'ajoutent 360.000 € d'équipements.

Des partenaires financiers privés

Ce projet a obtenu le soutien de plusieurs partenaires, dont celui du maire, Yoann Grall. Après six mois d'instruction du dossier, le Département a donné son accord en août 2016.

Les partenaires financiers : Nicolas Alvarez, directeur des agences LCL de Vendée et Gwenaël Quer, responsable régional grands comptes Interfimo, filiale de LCL spécialisée dans le médico-social, ont été très réactifs.

« Ce projet est porté avec cœur », souligne Nicolas Alvarez « Les contraintes techniques et budgétaires ont été respectées sans remettre en question la qualité du projet », ajoute Christophe Beauvais, qui répond à un réel besoin dans le Nord-Ouest Vendée, tout en prolongeant l'offre médico-sociale des Tamaris.